



Déclaration de fin de travaux

Par **Nonodesbois**, le **05/03/2019** à **18:55**

Bonjour, j'ai déposé en mairie ma déclaration de fin de travaux tamponné et signé le 29 novembre 2018, un appel de la mairie pour control sur place le 3 décembre recoilements effectués avec un mètre qui ne fonctionner pas...puis plus rien pendant pratiquement 3 mois et le 26 février 2019 date de présentation du facteur... .objet: notification de procès verbal: non respect d une autorisation d urbanisme Et le 1 er mars date présentation du facteur lettre rar objet:opposition à la conformité... pour x.et x raisons. Ma question entre le 29 novembre et le 1er mars ma conformité est elle tacite ou non? Merci pour votre réponse